

PASS Psy

Permanence d'Accès
aux Soins de Santé
en Psychiatrie



03 83 92 67 25

07 87 00 12 99

**Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00**



Entrée de la PASS PSY

Centre Psychothérapeutique de Nancy
1 rue du Dr Archambault
BP 11010
54251 LAXOU CEDEX



pass@cpn-laxou.com





- Vous êtes déjà suivi(e) ou vous allez recevoir des soins en psychiatrie.
- Vous n'avez pas de couverture maladie et/ou de complémentaire santé (mutuelle, CMUC, AME...).



**Une assistante sociale
vous aidera et vous accompagnera
dans vos démarches :**

- Pour vous permettre de bénéficier d'une couverture santé pour les soins psychiatriques qui vous sont prescrits.
- Pour recevoir vos médicaments, qui pourront vous être délivrés à titre gratuit le temps de la régularisation de votre situation.
- Pour vous orienter vers d'autres structures de soins si nécessaire.